

NOTE DE LECTURE

En France, en cette fin d'hiver 2019, la question de « plus de » démocratie directe figure en bonne place sur l'agenda des débats publics. Les « gilets jaunes » revendiquent un *Referendum d'initiative citoyenne* (RIC), soutenus en cela par le parti de Jean-Luc Mélenchon dont c'est là un traditionnel cheval de bataille. La proposition de loi afférente déposée par la France Insoumise a certes été rejetée par l'Assemblée Nationale avant de faire l'objet d'une motion de renvoi en commission en février, mais la revendication n'en demeure pas moins présente dans l'espace public.

Elle est formulée de manière récurrente en France, au moins depuis que Ségolène Royal avait lancé, au cours de la campagne présidentielle de 2007, un plaidoyer pour la « *démocratie participative* ».

Associer plus ou mieux les citoyens aux prises de décision politiques, cette idée n'est certes pas nouvelle sous la Ve République. Mais de quoi parlons-nous au juste ?



Silvano MOECKLI,
So funktioniert
direkte Demokratie

UVK Verlag, Munich, 2018
ISBN 978-3-8252-5054-0

Qu'est-ce que la démocratie directe ? Peut-elle, et si oui comment, s'articuler avec la démocratie représentative ? Jusqu'où peut ou doit-elle aller ? Est-elle abrogatoire ou doit-elle l'être, et si oui, dans quelles conditions ? Dans quels cas est-elle révocatoire, constituante... ? Qui participe, à quel échelon, et dans quelles conditions ?

Il existe dans le monde différents types et configurations de démocratie directe. Le modèle le plus cité actuellement en France est celui de la Suisse. Mais il est rarement analysé, du moins publiquement, et donc très peu connu. Il en va de même des modèles américains, variables selon les Etats, ou de ceux des pays est-européens.

Dans ce contexte, l'ouvrage didactique que vient de publier le politologue suisse Silvano Moeckli (Université de St. Gallen) se révèle très précieux. Car son objet est de « *livrer des orientations permettant de juger des avantages et des déficits de la démocratie directe* » afin de permettre un grand débat en toute connaissance de cause, sur la base d'une « *définition exacte des concepts* » et d'une « *structuration précise* » des différentes configurations de participation citoyenne qu'il détaille minutieusement.

Parmi les enseignements qu'il retire de son analyse de la démocratie directe dans le monde, il en est deux qu'il convient particulièrement de retenir. Le premier : « *il ne peut y avoir de démocratie directe sans démocratie représentative* », les deux étant par nature complémentaires. En effet, et c'est là le deuxième enseignement : « *l'idée qu'il puisse exister une volonté populaire présente sous forme identique dans les têtes de centaines de milliers de personnes habilitées à voter est une illusion* ».

Mais le constat le plus révélateur est celui de savoir à qui bénéficie la démocratie directe. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, ce n'est pas aux classes populaires, mais aux classes moyennes à qui elle permet de se démarquer des élites établies qui, elles, sont à même de défendre leurs intérêts *via* leurs réseaux d'influence et de pouvoir au sein des institutions de la démocratie représentative...

Un ouvrage richement documenté, rédigé à l'intention d'un large public intéressé, et qu'il conviendrait de traduire d'urgence en français afin d'éclairer le Grand débat !

Isabelle BOURGEOIS, mars 2019
www.tandem-europe.eu